

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Attijariwafa bank représentée par son Directeur Général, M. Boubker Jai, a déclaré le 17 août 2005, avoir cédé sur le marché de blocs, le 11 août 2005, 861.991 actions Crédit du Maroc, au cours unitaire de 435 DH, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10 % et 5% dans le capital de Crédit du Maroc.

Suite à cette transaction, Attijariwafa bank n'a aucune participation directe dans le capital de Crédit du Maroc.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières